

LA MALADIE À VIRUS EBOLA

Informations sur les agents pathogènes chez l'homme

Qu'est-ce que la maladie à virus Ebola ?

La maladie à virus Ebola est une maladie infectieuse déclenchée par le virus Ebola. La maladie peut se dérouler sous forme de fièvre hémorragique virale (hémorragie = saignement) pouvant conduire à des saignements. Les premières flambées de virus Ebola ont été constatées en 1976, au Soudan et en République démocratique du Congo, près de la rivière Ebola. C'est de là que la maladie tient son nom. Selon le type de virus, la maladie est mortelle dans 30 – 90 % des cas. En mars 2014 la plus grosse flambée connue part de Guinée pour se répandre dans d'autres parties de l'Afrique de l'Ouest.

Comment la maladie à virus Ebola se transmet-elle ?

Par contact avec les animaux

Les chiroptères, tels que la chauve-souris ou la roussette, ou bien le grand singe sont les sources les plus probables de la propagation de l'agent pathogène. La contamination se fait par contact direct avec le sang ou tout autre fluide corporel d'animaux contaminés, vivants ou morts. Le virus peut également se transmettre de l'animal à l'homme par la préparation et la consommation de viande crue d'animaux sauvages, de ladite viande de brousse. Les animaux sauvages en Allemagne ne sont pas porteurs du virus Ebola.

D'homme à homme

En cas de contamination, l'infection est transmise par d'homme à homme. L'agent pathologique peut être transmis par contact direct avec le sang ou tout autre fluide corporel, tel que, par exemple, la sueur, la salive, les selles, l'urine ou le vomit d'un patient vivant ou décédé atteint de la maladie. Seules des personnes présentant les symptômes de la maladie risquent de la transmettre. Un homme guéri peut contaminer d'autres personnes par relations sexuelles sans protection, par le biais du sperme, pendant plusieurs mois après apparition des symptômes. Nous n'avons pas à ce jour pu prouver une contamination par l'air respiré. Les vomissements ou les fortes diarrhées sont néanmoins des foyers de propagation par gouttelettes contaminées.

Par les objets

Les virus à Ebola peuvent rester infectieux pendant plusieurs jours hors du corps. Il est donc possible de se contaminer par le biais d'objets tels que, par exemple, des seringues, des vêtements ou du linge de lit infecté par des liquides corporels. Le virus ne survit que peu de temps sur les surfaces sèches ou exposées au soleil.

Quels sont les symptômes de la maladie ?

La maladie se déclare par une fièvre soudaine, un malaise, une fatigue, des douleurs articulaires. Le patient peut ensuite présenter des douleurs au ventre, nausées, vomissements et diarrhées. Autre signes de la maladie : maux de tête, conjonctivite, douleurs pectorales, abdominales, articulaires et musculaires. Certains patients présentent des hémorragies internes et externes. En cas de complications, le virus peut atteindre sévèrement les reins, le foie et d'autres organes. Dans ce cas, la maladie est souvent mortelle.

Quand la maladie se déclare-t-elle et combien de temps est-elle contagieuse ?

La durée d'incubation, entre la contamination au virus Ebola et l'apparition des symptômes, est de 2 jours minimum à 21 jours maximum, en général cependant de 8 à 9 jours. Les patients sont contagieux dès l'apparition des symptômes et tant qu'ils sont présents. Cependant, une contamination par le sperme lors de rapports sexuels est encore possible pendant plusieurs mois. Il est également prouvé que les virus Ebola peuvent persister pendant plusieurs semaines voire même plusieurs mois après la guérison dans le liquide amniotique, le lait maternel, l'humeur aqueuse de l'œil et le liquide cérébro-spinal (LCS).

LA MALADIE À VIRUS EBOLA

Informations sur les agents pathogènes chez l'homme

Qui est particulièrement vulnérable ?

- ▶ Les personnes en contact étroit avec un patient souffrant de la maladie à virus Ebola ou une personne malade décédée sont particulièrement vulnérables, ainsi que les membres de la famille, le personnel médical ou le personnel des pompes funèbres. Cela s'avère notamment lorsque les mesures de protection sont insuffisantes.
- ▶ Les gardes-forestiers et chasseurs en Afrique ayant été en contact avec des animaux ou cadavres infectés sont également menacés par le virus.

Que faire en cas de contamination ?

- ▶ Jusqu'à ce jour, il n'existe pas de thérapie ciblée. L'Allemagne dispose d'un réseau de stations d'isolement, répondant aux exigences techniques et médicales imposées pour le traitement de patients atteints du virus à Ebola.

Comment me protéger ?

- ▶ En Allemagne, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à des mesures de protection contre la maladie à virus Ebola. Si des cas de la maladie se déclarent dans d'autres pays, il est cependant possible d'exclure presque complètement une propagation parmi la population allemande par des voyageurs venant des régions concernées. Le risque de propagation en Allemagne reste cependant négligeable. Pour éviter une contamination de la population, l'Allemagne impose des normes très strictes pour l'isolement et les soins apportés aux patients.
- ▶ À ce jour, il n'existe pas de vaccin contre la maladie. Il existe un certain nombre de projets de vaccins à différents stades de développement, certains ayant déjà été employés.
- ▶ Les personnes séjournant dans des régions présentant des cas de maladie à virus Ebola doivent s'informer sur les mesures de protection et d'hygiène et sur les recommandations pour le retour des voyageurs. S'il y a un risque justifié de maladie à virus Ebola suite à l'apparition de symptômes après le retour d'un voyage (par exemple après un contact avec du gibier ou des malades dans les régions à risque), consultez impérativement votre médecin, tout d'abord par téléphone, et signalez-lui votre doute pour qu'il puisse prendre les mesures nécessaires.

Où puis-je m'informer ?

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez consulter votre administration de santé locale.

Vous trouverez des informations spécialisées et des évaluations actuelles de risque sur la page web de l'Institut Robert Koch (www.rki.de/ebola).

Veillez également tenir compte des consignes de voyage et de sécurité du Ministère des affaires étrangères pour les voyages dans les pays concernés (www.auswaertiges-amt.de).



STEMPEL

Éditeur :

Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung, Cologne.
Tous droits réservés.

Rédigé en collaboration avec le Bundesverband der Ärztinnen und Ärzte des Öffentlichen Gesundheitsdienstes e.V. (fédération allemande des médecins de la santé publique) et avec l'approbation de l'Institut Robert Koch.

Ces informations publiques peuvent être consultées et téléchargées gratuitement sur le site web www.infektionsschutz.de.